Département de la Vendée
Arrondissement de la ROCHE SUR YON
COMMUNE de MORTAGNE SUR SEVRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

09 UR 055

Séance du 19 MARS 2009

Convocation du : 12 Mars 2009
Nombre de Conseillers en exercice : 29
Conseillers présents : 24
Conseillers votants : 28
Délibérations transmises à la Préfecture de Vendée le 25 Mars 2009
Délibérations publiées en Mairie le 27 Mars 2009

L'an deux mille neuf, le dix-neuf du mois de mars à 20h30, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois de mars sous la présidence de Monsieur Alain PAUVERT, Maire.

Etaient présents : Alain PAUVERT, Gérard DURAND, Alain BROCHOIRE, Jacqueline BELLAUD, Dominique RIPAUD, Laurence ROMPION, Jean PEAUD, Evelyne ANNEREAU, Christine PAGEARD, Anne-Marie MENANTEAU, Bernadette VALVERDE, Jean REIS, Françoise RETAILLEAU, Isabelle DROUET, Nathalie LACOUR-LEMIERE, Jacques BLANCHET, Philippe MASSE, Véronique GIRARDEAU, Damien ROY, Laurent GRIMAULT, Véronique GOUSSET, Joël VOYAU, Guy BLOUIN, Dominique LECHAT,.

Absents excusés :
Anne-Sophie PARAZOLS-THERRIEN
Robert FROGE qui a donné procuration à Laurent GRIMAULT,
Alain NOUVELLON qui a donné procuration à Damien ROY,
Sébastien TESSON qui a donné procuration à Véronique GOUSSET
Claude GIRARDEAU qui a donné procuration à Guy BLOUIN

Secrétaire de Séance : Nathalie LACOUR-LEMIERE

OBJET : DENOMINATION D'UNE VOIE PRIVEE DANS LE SECTEUR DE BRADORAMA

Les quatre propriétaires des habitations se situant dans le prolongement du magasin Bradorama ont souhaité mettre un nom à leur accès privatif commun.

Après avoir entendu cet exposé, Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

sur proposition de la Commission Signalisation du 15 janvier 2009 ;

↳ **DECIDE** de dénommer cet accès privatif « impasse des Landes ».

↳ **DONNE** à Monsieur Le Maire tout pouvoir afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération.

POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE.
Alain PAUVERT

pour ampliation et par délégation
Le Directeur général des services Jean-Claude DORGERE

PREFECTURE de la VENDÉE
25 MARS 2009
COURRIER ARRIVÉ